



BULLETIN D'ADHÉSION à l'Agence d'Attractivité de l'Indre

COTISATION
2019/2020

Merci de retourner ce bulletin par courrier
ou e-mail à l'Agence d'Attractivité de l'Indre : contact@attractivite36.fr

Structure :

Nom & prénom du responsable :

Fonction :

Adresse :

Ville :

Tél. : Portable :

E-mail : @

Site Internet :

E-mail : @

(pour l'envoi du reçu d'adhésion si différente)

Souhaite adhérer à l'Agence d'attractivité de l'Indre

(Cocher la case correspondant au type et montant de cotisation de votre structure)

Type de structure	Montant de la cotisation
<input type="checkbox"/> Commune - 0,36 € / habitant. Nombre d'habitants : €
<input type="checkbox"/> EPCI et autre structure publique	360 €
<input type="checkbox"/> Association	36 €
<input type="checkbox"/> Entreprise de moins de 10 salariés	36 €
<input type="checkbox"/> Autres professionnels dont ceux de santé	36 €
<input type="checkbox"/> Entreprise entre 10 et 49 salariés	360 €
<input type="checkbox"/> Entreprise de plus de 50 salariés	1 800 €
<input type="checkbox"/> Chambre consulaire	1 800 €

Adhésion valable du 01/09/2019 au 31/08/2020.

Un reçu correspondant au montant de votre adhésion vous sera adressé.

Nom : Date :

Signature et cachet obligatoires



AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DE L'INDRE

Centre Colbert - 1 Place Eugène Rolland - Bâtiment I - 2^e étage - 36000 CHÂTEAUX
Tél. 02 54 07 36 36 - E-mail : contact@attractivite36.fr

EN ADHÉRANT À L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE,

- ✓ J'exprime ma fierté de vivre sur le territoire, ma fierté de le connaître, d'y être né, d'y séjourner...
- ✓ Je participe à la valorisation de l'Indre et contribue à sa notoriété
- ✓ Je m'implique dans le développement et l'attractivité de mon territoire
- ✓ Je rencontre et tisse des liens avec les autres Adhérents

A²I est l'agence d'attractivité de l'Indre. Née d'une dynamique collective pour révéler le territoire de l'Indre, A²I a pour mission d'accroître la notoriété du département au-delà de ses frontières et de fédérer acteurs privés et publics afin d'attirer et d'accueillir sur le territoire de nouveaux actifs.

Les enjeux de la démarche d'attractivité

- ➔ Faire de l'Indre un territoire accueillant et privilégié pour les nouveaux talents (salariés et porteurs de projet), en valorisant le cadre de vie et les opportunités professionnelles possibles.
- ➔ Stimuler la mise en relation des entreprises et des profils de salariés pour favoriser les recrutements
- ➔ Développer l'offre de soins du territoire en attirant de nouveaux professionnels de santé (médecins généralistes, spécialistes, dentistes) en favorisant leur installation.
- ➔ Créer un « Esprit Indre » pour fédérer un réseau d'influenceurs constitué des habitants, des entrepreneurs et des médias.

En tant qu'adhérent à A²I :

- ➔ Participation aux assemblées générales & élections
- ➔ Participation aux ateliers de travail thématiques
- ➔ Accès aux ressources accessibles via un extranet attractivité :
 - Valorisation des adhérents
 - Utilisation de la marque blanche et de ses accessoires
 - Accès aux supports de communication développés
 - Accès à la newsletter
 - Accès aux vidéos de présentation du territoire à 360°
 - Accès aux bouquets de services développés : Aide à l'emploi, nouveaux arrivants, conjoint, welcome box...
 - Accès aux actions de promotion et de valorisation : Portrait d'acteurs indriens, image d'ambassadeur actif du territoire, de citoyen engagé...



AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DE L'INDRE

Centre Colbert - 1-Place Eugène Rolland - Bâtiment I - 2^e étage - 36000 CHÂTEAURoux
Tél. 02 54 07 36 36 - E-mail : contact@attractivite36.fr